



Ligue Régionale de Floorball des Pays de la Loire

Le Lion d'Angers, le 30/06/2023

Objet : Compte-rendu de l'assemblée générale de la ligue régionale de Floorball des Pays de la Loire

Le trente juin deux mille vingt-trois à vingt heures, le conseil d'administration et des membres de clubs affiliés à la ligue de Floorball des Pays de la Loire se sont réunis pour une assemblée générale au Lion d'Angers sur convocation des co-présidents Kévin ACARI et Sébastien PETIOT.

Présents

Sébastien PETIOT (Bouchemaine)
Julien Marchais (Bouchemaine)
Nicolas SOURISSEAU (Bouchemaine)
Kévin ACARI (Bouchemaine)
Lilian MENU (Les Ponts de Cé)
Lilian DUPEREUR (Les Ponts de Cé)
Marie-Pierre DEGAND (Lion d'Angers)
Pierre GIRAULT (Les Ponts de Cé)
RAMON Thomas (Les Ponts de Cé)
SEJOURNE Cédric (Lion d'Angers)
TRAPU Sylvain (Renazé)
André CHEVALLIER (Renazé)
Sébastien HAMON (Les Ponts de Cé)

Excusés

Jérôme LABARBE (Les Ponts de Cé)
Adrien DUWEZ (Le Mans)
Manuel ALEXANDRE (Nantes)
Nicolas ARDANUY (Laval)

En l'absence de secrétaire régional, Kévin Acari prendra note des termes de l'Assemblée Générale

***L'assemblée adopte l'ordre du jour
Le rapport de la précédente assemblée générale est approuvé***

I. **RAPPORT MORAL DES PRESIDENTS**

[Kévin Acari]

C'est une année particulière qui s'achève. Les débuts furent rapides (élection tardive au 02/09/2022) et il aura fallu mettre en places des axes de priorité très rapidement. Ces axes auront été en constant changement du fait de problématiques rencontrées avec le règlement de jeu de nos championnats. Accompagné d'un cruel manque de motivation, notamment pendant les séances de travail ou du Conseil d'Administration (souvent les mêmes clubs représentés et les mêmes personnes).

L'un des points forts de la saison, hors floorball, aura été la concrétisation du projet « Colosse aux pieds d'argile » porté par Sébastien Petiot. Nos résultats également, notamment nos jeunes, démontrant que la relève est toujours présente, qu'il faut la soutenir et la former. Ce sera d'ailleurs un axe majeur pour la saison prochaine. Nos jeunes sont nos futurs poumons pour continuer de faire exister notre Ligue.

Nous avons travaillé sur nos règlements cette année, pour être au plus proche de la réalité de nos clubs. Nous avons pu constater certaines limites des règlements actuels, qui n'étaient plus adaptés à notre jeu. Constaté également certaines limites en termes d'implication dans la machine de la Ligue. Certains axes étant gérés par une seule personne qui ne pouvait pas tout absorber. Dès lors, et en se servant de l'exemple des dernières compétitions, il faut que nous puissions être plusieurs pour aider la Ligue. Il en va de notre force et de notre crédibilité.

Enfin cette année, nous avons souhaité mettre en avant nos Etoiles (Adultes pour le moment). Un clin d'œil nécessaire pour bel et bien montrer que nous avons des joueuses et des joueurs motivés et prêts à performer.

[Sébastien Petiot]

Cette année a été marquée par la conférence organisée par l'association « Colosse aux Pieds d'Argile ». Rappelez-vous notre projet de protection des mineurs de Septembre dernier. Nous avons été deux licenciés de Bouchemaine à poursuivre la conférence, et nous former dans le but de sensibiliser nos clubs.

Nous avons dû, entre autre, mettre de côté certains aspects de notre formation, comme l'arbitrage. Cette situation sera corrigée dès le début de saison 2023-2024. Il est cependant triste d'avoir connu un début de saison tronqué par notre élection de Septembre.

Le rapport moral des présidents est adopté à l'unanimité

Pierre Girault questionne l'Assemblée au sujet des partenariats entre la FFFL et l'Association Colosse. Nous sommes toujours en attente des accords nationaux.

Sébastien Petiot rappelle que chaque club doit être en capacité d'organiser des journées de sensibilisation afin de protéger nos jeunes.

II. RAPPORT D'ACTIVITE

Organisation du championnat régional 5X5 avec 6 équipes engagées. Merci à Lilian pour la mise en place d'un calendrier, et à Florian Beauvillain pour le suivi des classements et statistiques.

Organisation du championnat régional 3X3 avec 7 équipes engagées. Merci à Lilian pour la mise en place d'un calendrier. Un point de vigilance est nécessaire afin de ne pas reproduire la situation connue lors de la fin de saison (absence de feuilles de présence, feuilles de marques)

Il faut continuer de déterminer le plus tôt possible les dates de rencontre pour une élaboration précoce de ce calendrier.

Organisation de la coupe de la Ligue au Lion d'Angers (remerciements de la ligue).

Organisation des Internationaux de France par le club des Ponts de Cé avec les félicitations de la FFFL.

Remerciements de l'activité des bénévoles pour l'organisation des diverses activités.

Tenue de 4 C.A. en cours de saison en visio-conférence.

Tenues de 3 réunions de travail (Règlements)

Conférence Colosse aux Pieds d'Argile

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

III. RAPPORT FINANCIER

[Le rapport financier est présenté par André CHEVALIER, trésorier régional]

Le compte de résultat sera annexé à ce compte-rendu (Annexe 1)

Il est évoqué certains points de dépenses :

- L'achat de nouvelles coupes et trophées pour le championnat 5v5 et 3v3.
- Un point rapide sur les montants de cotisation est évoqué. Il sera évoqué plus en détails plus tard dans la soirée.

Au 30 juin 2023, le solde était créditeur de 1988.90 €.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Pierre Giraud demande la raison pour laquelle les clubs de Cholet et Angers Floorball sont toujours présents dans les comptes

André Chevalier lui répond qu'au début de la saison, les deux clubs n'avaient pas encore communiqué sur leur fin de fonctionnement.

IV. TARIFS DES ADHESIONS A LA LIGUE, DES INSCRIPTIONS AUX CHAMPIONNATS ET A LA COUPE DE LA LIGUE

Actuellement les frais d'adhésion sont calculés en fonction du nombre de licenciés (ceci en correspondance avec le système de répartition des droits de vote dans les statuts) :

Tranches (en nombre de licenciés) 3 à 10 ; 11 à 20 ; 21 à 50 ; 51 à 500 correspondants aux frais d'adhésion suivants par tranche : 20, 30, 40 et 50 € (+10€ par tranche de 50 licenciés en plus)

Un projet de modifications de certains tarifs est présenté par les co-présidents :

- ➔ Maintien du mode de calcul de l'adhésion à la Ligue (**Vote à l'unanimité**)
- ➔ Concernant la Coupe de la Ligue, nous sommes partis du principe que la compétition était unique et que le calcul n'était pas adapté. Ainsi, il est proposé un tarif unique de 15€ par équipe présentée (si entente => possibilité de répartition) (**Vote à l'unanimité**)
- ➔ Maintien du mode de calcul de la participation aux championnats régionaux (1/2 part toujours possible en cas d'entente) (**Vote à l'unanimité**)
- ➔ Cas des Zombies de Carquefou, nouveau club créé tout récemment. **Il est proposé et voté à l'unanimité la gratuité de l'adhésion et des engagements potentiels pour la première année de fonctionnement (à savoir 2023-2024).**

V. BILAN DES CLUBS REGIONAUX

Laval : (constat écrit par Nicolas Ardanuy) Cette année, 3 joueurs ont joué en région 5v5 en entente avec Nantes, de façon sporadique. Pas de 3v3 cette année. Nous avons toujours l'objectif de nous procurer un rink et d'organiser un plateau jeunes (U9-U11) plutôt en 2^e partie de saison.

Bouchemaine : Les résultats de la D3 ne sont pas ceux espérés. Un cycle de formation semble terminé. D'un point de vue « Jeunes », de bons résultats qui font honneur au club. La belle surprise étant la récente victoire au championnat 3v3.

AAEEC : En jeunes, quelques difficultés en U11 et U13. Projet d'entente l'année prochaine à étudier / En U15, vice champion de France (Félicitation de l'Assemblée Générale)

Au niveau adultes, la N2 termine 5^e malgré un handicap de 6 points. Concernant le 5v5 régionale, une belle 3^e place et en 3v3, une 4^e place presque inespérée à la vue des difficultés évoquées plus tôt.

Renazé : Le bilan est positif. L'entente avec Bordeaux en D3 a été plus que satisfaisante. En 5v5, champions et finalistes en 3v3. Les jeunes en entente avec Rennes terminent 3^e de leur championnat.

Lion d'Angers : Organisateur de la Coupe de la Ligue en Septembre 2022. / Participation au championnat 5v5 régional avec deux équipes, puis au championnat 3v3. Bons résultats en jeunes

Le Mans : aucune information transmise au moment de l'AG

Nantes : aucune information transmise au moment de l'AG

PREVISION DE PARTICIPATION REGIONALE / ANNEE 2023-2024 :

LION D'ANGERS => 2 équipes en 5v5 / pas de 3v3 sauf si entente

BOUCHEMAINE => 1 équipe en 5v5 / 1 équipe en 3v3

RENAZE => 1 équipe en 5v5 (projet d'une seconde) / 1 équipe en 3v3 (projet d'une seconde)

AAEEC => 1 équipe en 5v5 / 1 équipe en 3v3 (projet d'une seconde)

LAVAL => Entente envisagée avec les Zombies en 5v5

CARQUEFOU => projet à définir avec David Jutard

Le Mans et Nantes => aucune information transmise

Montbazou (club invité) => nouvelle invitation pour le 3v3

VI. POINT ADMINISTRATIF

La question suivante a été posée aux représentants des clubs présents et membres du Conseil d'Administration présents également :

Comment jugez-vous le fonctionnement du nouveau bureau cette année ?

De façon générale, il a été relevé un nouveau souffle insufflé par la nouvelle équipe en place, apportant un certain dynamisme nécessaire pour le bon fonctionnement de la Ligue. Une difficulté est néanmoins relevée concernant le manque d'accompagnement concernant la gestion de certaines problématiques régionales.

Kévin Acari et Sébastien Petiot insistent sur l'importance de fonctionnement pour tous mais également par tous. Trop peu d'aide depuis de nombreuses années. Il faut stopper de consommer notre sport et ne pas agir pour lui. **Il faut en devenir un CONSOM'ACTEUR.** Un rappel est fait en ce sens pour motiver les licenciés à aider leur club mais également leurs instances régionales.

VII. BILAN FORMATION

Il apparaît une réelle difficulté à l'aspect formation.

L'année 2023-2024 sera placée sous le signe de l'action afin d'être juste dans notre pratique de notre sport.

Les lignes directrices seront dévoilées au cours de la première réunion du Comité Directeur de la saison

VIII. BILAN COMMUNICATION

Cette année, le fonctionnement de la partie COMMUNICATION ne s'est effectuée que par le biais de la page Facebook, et gérée par Kévin Acari et Sébastien Petiot.

Il est évoqué la nécessité de posséder une page internet afin de partager les éléments les plus importants pour le bon fonctionnement des championnats et des instances (règlements, feuilles de matches. Calendrier, résultats etc). Une réflexion sera faite durant la période estivale à ce sujet.

Aujourd'hui, la page Facebook ne sert qu'à diffuser des informations ou certaines photos. Un compte Instagram est également évoqué. Etant donné que Kévin Acari et Sébastien Petiot ne pourront pas le gérer, il est proposé à un membre de l'Assemblée de pouvoir s'en occuper. Lilian DUPEREUR se propose et cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les participants de l'assemblée générale remercient Lilian Dupereur pour cette proposition.

IX. REGLEMENT INTERIEUR / STATUTS REGIONAUX

Après les réunions de travail concernant le prochain point (règlements sportifs), il est apparu nécessaire de mettre en place un règlement intérieur à la Ligue. Ce règlement existait déjà depuis 2016 mais n'avait jamais été modifié depuis lors.

Après lecture de celui-ci, il est apparu nécessaire et important de mettre à jour les renvois vers les articles des Statuts Régionaux. La seule modification ayant été apportée étant le nombre de membres composant le Comité Directeur Régional (14 membres à la place de 11 initialement indiqué).

Kévin Acari soumet une question concernant les championnats régionaux. Il soumet l'idée de transmettre à la Ligue et dans un délai imparti, les feuilles de matches et de présence afin de pouvoir rapidement les exploiter rapidement.

Un débat s'ouvre sur le délai souhaité. Il est décidé que le club organisateur aurait 72h (3 jours) pour envoyer l'ensemble des documents à la Ligue. Si tel n'était pas le cas, une sanction de trois points (3 points) au classement serait alors appliquée à l'équipe participante au championnat. *(Article 5-a du Règlement Intérieur de la Ligue Régionale de Floorball des Pays de la Loire – Version 2023)*

Le Règlement Intérieur est validé à l'unanimité

Concernant les Statuts Régionaux, il a été apporté une précision concernant l'adresse administrative de la Ligue, ainsi que le numéro SIRET de l'association.

Le tout se trouvant en Annexe 2 et en Annexe 3

Les Statuts Régionaux sont validés à l'unanimité

X. REGLEMENTS DES CHAMPIONNATS REGIONAUX

Après les quelques difficultés rencontrées tout au long de la saison, il apparaissait nécessaire de faire évoluer les règlements sportifs.

Ainsi, à chaque Assemblée Générale, ces mêmes règlements seront revus et/ou complétés.

Des questionnements demeurent toutefois après les séances de travail menées par Sébastien Hamon, Cédric Sejourne, Bryan Leloup, Lilian Menu, Sébastien Petiot, André Chevalier et Kevin Acari. L'Assemblée remercie chaleureusement ce groupe de travail d'avoir su trouver des compromis afin que nous puissions pratiquer notre sport dans les meilleures conditions.

Ainsi, ces questions seront revues dès le début de saison lors du premier Comité Directeur de l'année.

Championnat 3v3 :

- 1- Proposition de faire la même formule de playoffs qu'en 5v5 (article 2.4.1 à modifier ?)

Championnat 5v5 :

- 1- Quand un joueur national est-il considéré comme national ? une première réponse est soulignée par Kevin Acari, qui propose la transmission de listes de joueurs D3 et N2 à la Région, modifiable une fois en Janvier qui suit. Ce point reste à être travaillé

Tous championnats confondus

- 1- Le forfait en playoffs doit-il être sanctionné ? Sanction financière ? Sportive ?

Les règlements sportifs ne seront transmis aux clubs et licenciés qu'à partir du moment où tout sera modifié.

XI. ELECTION BUREAU ET COOPTATION DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

La Ligue n'ayant plus de secrétaire régional depuis la révocation de ce dernier en Mai 2023, il faut élire un nouveau secrétaire.

Thomas RAMOND, du club de l'AAEEC Ponts de Cé, se propose à ce poste.
Nulle autre personne ne se présente

THOMAS RAMOND est élu à la majorité des votants nouveau secrétaire de la Ligue Régionale.
L'Assemblée lui adresse ses plus chaleureuses félicitations.

Il prendra ses fonctions dès le début de saison 2023-2024.

Afin de compenser la révocation d'un membre du Comité Directeur en Mai 2023, et afin de compléter le nombres de membres dans ce même Comité Directeur, il est ouvert les listes de candidatures pour deux (2) places.

Ainsi, Cédric SEJOURNE (Mustangs Lion d'Angers) et Sébastien HAMON (AAEEC Ponts de Cé) proposent leur candidature, qui sont adoptées par l'Assemblée.

La même Assemblée leur adresse ses plus chaleureuses félicitations.

Pour rappel, le Comité Directeur se compose de 14 membres ci-nommés :

*Kévin Acari (membre du bureau directeur), Co-Président
Sébastien Petiot (membre du bureau directeur), Co-Président
André Chevalier, (membre du bureau directeur), Trésorier
Thomas Ramond, (membre du bureau directeur), Secrétaire*

*Nicolas Ardanuy
Marie-Pierre Degand
Adrien Duwez
Pierre Giraud
Sébastien Hamon
Jérôme Labarbe
Julien Marchais
Lilian Menu
Cédric Sejourné
Nicolas Sourisseau*

XII. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverse.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

Fait au Lion d'Angers, le 30 juin 2023.

